



DOSSIER THÉMATIQUE

1. UNE POLITIQUE DE LA MEMOIRE



Le Panthéon,

Chaque régime politique présente une gestion de la mémoire commune bien différente, dont l'objectif consiste à créer les bases de l'unité nationale autour de laquelle les citoyens doivent se reconnaître. Cette politique de la mémoire a pour finalité l'auto légitimation d'un pouvoir en place. La reconstruction du passé se fait depuis toujours, en fonction des nécessités du présent. Avant même la construction d'Etats ou d'Empires, l'anthropologie nous enseigne que les sociétés les plus lointaines, dans l'espace et dans le temps, ont cherché à codifier des représentations du passé en les confiant à un petit groupe qui étudiait le sens et les conditions pour mieux la transmettre.

Dans la transmission de la mémoire officielle trois catégories d'instruments permettent sa mise en place : les instruments iconographiques, les instruments narratifs et les instruments scéniques. Si les deux premiers (tableaux, emblèmes, effigies ou textes écrits) servent à donner les bases de la narration de la mémoire ; les instruments scéniques (célébrations, commémorations..) contribuent à donner une plus grande visibilité et à populariser la mémoire officielle en la théâtralisant. La commémoration n'est pas simplement une évocation du passé, mais amène à produire un discours, à mettre en scène un geste qui a pour objectif de forger une perception commune et partagée aux hommes du présent.

Déjà sous la monarchie, les événements officiels rythmaient la vie et le règne de celui qui assurait le royaume, jusqu'à sa mort. Les sacres, les baptêmes, les mariages, les funérailles se déroulaient dans des espaces sacrés comme les cathédrales ou les églises: lieux de la mémoire nationale qui s'appuyaient sur les lieux saints déjà reconnus par le peuple.

Dans son histoire mouvementée, le Panthéon, ancienne église Sainte-Geneviève de Louis XV, cesse d'être l'emblème de la politique royale, pour devenir sous la Révolution le lieu privilégié d'un autre culte, celui des grands hommes et des citoyens. Au moment même où le pays quitte l'idée de royaume pour devenir une nation, les nouveaux pouvoirs en place choisissent cet édifice en modifiant sa fonction, pour qu'il puisse donner forme à une nouvelle politique de la mémoire.

2. LE CULTE DES GRANDS HOMMES

Le culte des grands hommes est attesté déjà à l'époque de l'Antiquité dans l'œuvre de Plutarque et reprise pendant longtemps à l'époque de la royauté. Cependant, c'est au XVIIIe siècle, à l'époque des Lumières, que la France montre un véritable engouement qui trouve son apothéose par la fondation du Panthéon le 4 avril 1791, par décret voté à l'Assemblée nationale. Le vote stipule que, excepté Voltaire et Rousseau, seuls les grands hommes du présent étaient susceptibles d'être admis au Panthéon. L'édifice devient ainsi la nouvelle nécropole républicaine qui se substitue au cimetière des rois de la basilique de Saint Denis.

Le culte des grands hommes pendant la Révolution resterait constamment partagé entre deux types divers d'exemplarité : le philosophe, grand homme solitaire et le militaire, héros collectif et patriote. Ce n'est plus le rang de naissance qui donne droit à la reconnaissance *post mortem*, mais l'œuvre et les actions réalisées pendant la vie. Contrairement au roi et aux nobles, le grand homme n'héritait pas son titre, celui-ci ne lui était pas donné par Dieu, il était acquis par la réussite personnelle à travers l'effort et le travail au service de l'humanité.

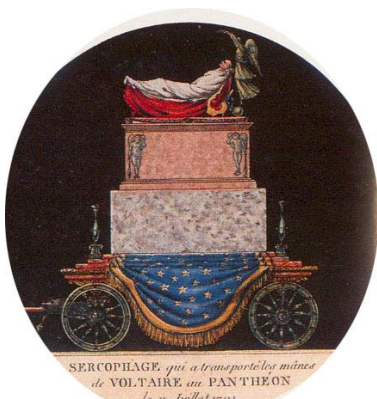
Tout au long de ce siècle, malgré un esprit anticlérical et antireligieux bien manifeste, la préoccupation de la mort ne faiblit pas. D'autres genres funèbres que les cérémonies religieuses apparaissent pour illustrer une autre sorte d'exemplarité en renvoyant à d'autres valeurs et en suscitant d'autres émotions.

Dans le genre littéraire, l'éloge funèbre devient un style très pratiqué où l'orateur assume une fonction sacrée d'évocation en vertu de son lien avec le passé.

3. LE RITE DES FUNERAILLES SOUS LA REVOLUTION



Les transferts des cendres du Rousseau le 11 octobre 1794
Musée Rousseau Montmorency



Le cercueil de Voltaire pour le Panthéon le 11 juillet 1791

Les funérailles constituent un véritable rite de passage entre le corps du défunt et la communauté à laquelle il appartenait au cours de sa vie. Certaines funérailles ne restent pas confinées à la sphère privée et sont chargées d'une signification politique. Pendant la Révolution les funérailles républicaines vont jouer un rôle très important, car elles vont donner naissance à un sacre qui n'est plus religieux, mais véritablement républicain.

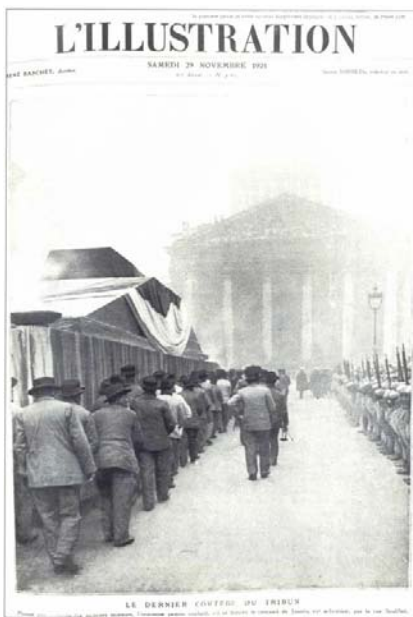
Les funérailles royales soulignaient toujours la distance qui séparait le roi de ces sujets, plaçant les spectateurs en infériorité et démarquant le roi : la foule était invitée uniquement pour rappeler sa soumission au pouvoir royal. A contrario, les funérailles républicaines avaient pour vocation de souligner l'affinité qui existait entre ceux qui détenaient le pouvoir et les citoyens. Au contraire des funérailles royales où la personne du roi, incarnant le pouvoir, donnait bien souvent lieu à des crises politiques ; les funérailles républicaines, avec la mort d'un grand homme, permettait d'affirmer et souder le peuple autour de cet adieu.

Le transfert du corps de Voltaire en 1791 et celui de Rousseau en 1794 donnent lieu à une nouvelle cérémonie qui permet d'établir les bases du concept de grand homme. Par la suite, avec les funérailles nationales des généraux Hoche et Jouberten en 1797, l'idée de grand homme s'élargit pour inclure les chefs militaires qui se sont battus pour la défense de la République. Ce choix sera poursuivi et confirmé avec les nombreuses *panthéonisations* réalisées sous l'Empire.



Translation du corps de Voltaire au Panthéon.
Le 11 Juillet 1793.

4. LES CEREMONIES SOUS LA TROISIEME ET LA QUATRIEME REPUBLIQUE



Le transfert des cendres de Jean Jaurès, 1924

Tout au long du XIXème siècle, l'institution du Panthéon et l'affectation de l'édifice sont sans cesse remises en cause. Malgré ces vicissitudes, le culte des grands hommes continue de passionner l'opinion et reste un trait marquant de la culture nationale. Ce siècle devient le siècle de la mémoire nationale supportée par la publication des grandes synthèses historiques comme *l'Histoire de France* de Michelet ou la *Biographie universelle* de Michaud.

Pendant presque toute la IIIème République jusqu'au début de la Première Guerre, l'Etat maîtrise l'essentiel du processus de production des politiques sur la mémoire. Qu'il s'agisse des choix concernant les programmes scolaires d'histoire, l'instauration de la fête nationale du 14 juillet ou les nombreuses commémorations et *panthéonisations*. La désignation des personnes entrant au Panthéon était le résultat d'un vote parlementaire majoritaire.

Cette République transfère au Panthéon des grandes personnalités politiques comme Sadi Carnot (1894), Léon Gambetta (1920) et Jean Jaurès (1924) et hommes scientifiques comme Marcelin Berthelot (1907) ou Paul Painlevé (1933).

La longévité de cette République permet d'établir une tradition stable de funérailles nationales basées sur le principe qu'elle se présentait comme une continuation de la Révolution.

Après la chute du régime de Vichy, la IVème République se rattache à la tradition des funérailles républicaines avec de grandes figures scientifiques comme Jean Perrin ou Paul Langevin, entrés au Panthéon en 1948. Aucune de ces cérémonies ne donne toutefois lieu à un événement d'envergure nationale comme celles qui avaient pris place au cours de la République précédente. Avec les deux guerres, la figure du grand homme passe de mode. La nouvelle République n'essaye pas de changer ou d'innover les formes de ce rite.

LA PANTHEONISATION DE VICTOR HUGO



Funérailles de Victor Hugo, tableau de Sinibaldi, Jean-Paul conservé à la Maison de Victor Hugo

Victor Hugo s'éteint à Paris le 22 mai 1885. Quelques jours après sa mort paraissent au Journal Officiel deux décrets du président Jules Grévy qui ordonnent des funérailles nationales et l'inhumation au Panthéon, réaffecté au culte laïc, après plus d'une trentaine d'années de restauration catholique. Au printemps 1885, la III^{ème} République née de la défaite contre les Prussiens en 1870, était en difficulté à cause d'une grande dépression et de la chute du Cabinet Ferry et de sa politique coloniale. Une telle cérémonie donnait à la nation l'occasion de fédérer toute la société. Avec Victor Hugo entrant au Panthéon, c'est le poète, l'écrivain mais également l'homme des grandes causes universelles qui donne à la nation entière un modèle d'engagement citoyen.

L'évènement fut très fédérateur et suivi par plus de deux millions de personnes. La cérémonie devint rapidement un modèle pour les funérailles à venir. Le corps de l'écrivain fut d'abord présenté à l'Arc de Triomphe le jour précédent la cérémonie puis accompagné par la foule jusqu'à la montagne Sainte Geneviève pour être finalement inhumé dans la crypte du Panthéon.

5. LA QUATRIEME REPUBLIQUE

Le régime présidentiel de la V^{ème} République donne une nouvelle vigueur à la tradition des funérailles républicaines du fait de la position prédominante du chef de l'Etat qui devient à la fois le symbole et le responsable de la nation.

Le président De Gaulle transfère en 1964 le corps du résistant Jean Moulin mais le Panthéon ne parvient pas à retrouver une place centrale dans la vie républicaine. Pendant plus de vingt ans, le monument est très peu entretenu et déserté, trop marqué par le souvenir de la III^{ème} République et des mouvements de mai 68. C'est avec Mitterrand que l'édifice redevient un lieu symbolique important. En 1981, la cérémonie d'inauguration de sa présidence, très médiatisée, inclut une visite au Panthéon. Le lieu renoue ainsi avec la tradition en redevenant un rite porteur d'une forte charge émotionnelle et d'une forte valeur politique.



François Mitterrand, 1984

Depuis cette date, le rythme des cérémonies qui se déroulent au Panthéon a largement dépassé celui de toutes les époques précédentes. Ce phénomène s'explique avec le nouveau regard qui est porté sur l'histoire à travers les commémorations. Elles visent à légitimer la politique en place. Le monument devient sous la V^{ème} République le symbole d'un nouvel intérêt porté sur les rituels que l'on avait cru dépassés.

Le président Mitterrand fait rentrer René Cassin (1987), Jean Monnet (1988), puis Monge, Condorcet et l'abbé Grégoire (1989) ainsi que Pierre et Marie Curie (1995). Jacques Chirac continue avec André Malraux (1996) et Alexandre Dumas (2002). Le Panthéon ne subit pas uniquement une simple réutilisation mais un véritable changement et la réinvention d'un rituel.

LA PRESIDENTIALISATION DU GESTE

La première rupture avec l'ancien dispositif est significative et aura des conséquences sur les aspects scéniques de la cérémonie. Le Président devient, la personne unique à qui reviennent l'initiative et la décision des transferts au Panthéon. Le rôle principal du président a des effets immédiats sur les gestes. La foule des parlementaires sur les marches de l'édifice n'existe plus, un nouvel ordre tourne autour du chef de l'Etat. La prééminence du président se manifeste également lors des périodes de cohabitation, mais elle persiste aussi en dehors de cet aspect : en 1989 Jacques Lang prononce le discours, mais Mitterrand pénètre seul dans l'édifice sans associer le premier ministre. En 1996 Jacques Chirac est entouré de la famille d'André Malraux mais il ne laisse aucune place au ministre de la Culture Philippe Douste-Blazy.

Progressivement, la *panthéonisation* devient l'un de ces geste qui « font le président » et atteste que le chef d'Etat est bien l'incarnation de la nation, le garant de son présent et de son futur mais aussi celui de son passé. Le modèle de cérémonie de la IIIème République est abandonné car trop proche du modèle funéraire et de ses pompes (corbillard, couronnes, Panthéon tendu en noir), or celui-ci ne paraît plus en harmonie avec les sensibilités contemporaines et avec l'attitude collective devant la mort aujourd'hui. Le rituel assume des formes de plus en plus dépouillées.



Panthéonisation d'André Malraux 1996

La procédure pour des nouvelles *panthéonisations* tient désormais compte de la présence de la télévision et de la retransmission en direct de la cérémonie. Elle devient un rituel très médiatisé. Plutôt que de privilégier le public présent, les organisateurs pensent aux spectateurs et les discours, aussi bien que le moment le plus culminant, doivent avoir lieu au moment où il y aura la plus grande audience.

La qualité de l'image est également importante: il faut assurer la maîtrise de tous les mouvements et le public invité est désormais installé dans des tribunes couvertes pour éviter l'ouverture des parapluies. Les spectateurs spontanés sont assez rares et très peu visibles.

Souvent la nuit tombée est préférable au jour pour que des jeux de lumière et des effets soient installés. La vidéo n'accepte pas de temps morts, la cérémonie doit donc suivre un rythme qui s'organise le plus souvent ainsi : procession-spectacle dans la rue Soufflot vers le Panthéon ; arrivée solennelle du corps avec un ou plusieurs discours brefs et pour finir l'entrée dans le monument et le dépôt du corps dans la nef.

AU DELA DE LA PANTHEONISATION, LE AUTRES CEREMONIES

Le Panthéon, dans son histoire de temple laïc, a vu défilé nombre de propositions de *panthéonisations* qui n'ont pas toujours abouti. Les débats n'ont jamais cessé et la scène médiatique continue de les animer lorsqu'un nom est avancé pour qu'il soit enterré en ce lieu. La liste des personnalités qui n'ont pas été acceptées ne cesse de s'allonger, comme la proposition de Romain Rolland ou Charles Péguy ou celle plus récente d'Albert Camus refusée par les familles. Malgré cela les murs de l'édifice nous rappellent que d'autres cérémonies peuvent avoir lieu dans le monument. Depuis la Première Guerre Mondiale, la



Préparation du monument pour l'hommage à Aimé Césaire avril 2012



Inscription en hommage à Aimé Césaire avril 2012

nécessité de reconstruire la nation autour du souvenir de ses militaires a abouti à l'intégration sur les murs du chœur du Panthéon de listes d'écrivains morts. Différentes commémorations ont distingué d'autres personnalités : les aviateurs Georges Guynemer et Antoine de Saint-Exupéry mais également Aimé Césaire dont la dépouille repose en Martinique.

Plus récemment la commémoration des Justes de France, qui s'est tenue en janvier 2007, a confirmé la tendance des pouvoirs politiques à la relecture de l'histoire récente de la France sous le régime de Vichy.

La proposition de loi initiale qui date des années 1990 prévoyait la création d'un titre de *Juste de France*, témoignant d'actions accomplies durant la période de l'Etat français pour recueillir, protéger ou défendre des personnes menacées de l'un des crimes définis par les articles 211-1 à 213-5 du code pénal (génocide ou crime contre l'humanité).

Le titre a été décerné par une commission nationale créée à cet effet, qui aurait vérifié que les personnes concernées répondaient aux conditions fixées par le texte (avoir procuré, au risque conscient de sa vie ou de son intégrité corporelle, spontanément et sans espoir de contrepartie, une aide véritable à une personne se trouvant en situation de danger ou de péril immédiat).

Pendant ces commémorations le Panthéon redevient un lieu où sa sacralité est partagée par tous. Les pouvoirs politiques quittent les modalités plus exclusives de la *panthéonisation* où seul le président entre dans le monument, et ils partagent l'espace de la nef et du chœur avec tous les citoyens invités.

Références bibliographiques

Bonnet, Jean-Claude, *Naissance du Panthéon, Essai sur le culte des grands hommes*, Fayard, Paris, 1998

Patrick, Garcia, *Les panthéonisations sous la Ve République : redécouverte et métamorphoses d'un rituel*, article dans Association lacanienne internationale, octobre 2007

Michel, Johann, *Gouverner les mémoires, Les politiques mémorielles en France*, Presses Universitaires de France, Paris, 2010

Ben-Amos, Avner, *Les funérailles républicaines*, dans *Les Symboles & les Savoirs*

Wieder, Thomas, *Panthéon : La politique du Symbole*, dans *Histoire*, janvier 2010